États financiers intermédiaires (non audité)

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Leith Wheeler
INVESTMENT COUNSEL LTD.

Quiet Money.®

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2025

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été établis par le gestionnaire, Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée. Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds et de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière.

Les états financiers intermédiaires non audités comprennent les états de la situation financière, les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net, les tableaux des flux de trésorerie, les notes afférentes aux états financiers et l'inventaire du portefeuille. Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Ces états financiers intermédiaires non audités ne comprennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds portant sur le fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire de ce rapport intermédiaire, il est possible d'en obtenir un gratuitement, sur demande, en composant le numéro sans frais 1-888-292-1122, en nous écrivant au 1500-400 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3A6, ou en consultant notre site Web, www.leithwheeler.com, ou le site de SEDAR+, www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds peuvent également être obtenus gratuitement par l'un ou l'autre des moyens indiqués ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds d'investissement, du dossier d'information sur le vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée

« James F. Gilliland »
Président et chef de la direction

« Cecilia Wong »
Chef des finances

28 août 2025

Information sur l'examen effectué par les auditeurs
Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par les auditeurs externes des Fonds.

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

États de la situation financière (non audité)
(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	Note	30 juin 2025		31 décembre 2024	
Actifs					
Trésorerie		329	$	245	$
Montants à recevoir des courtiers		2		-	
Intérêts et dividendes à recevoir		2 298		1 632	
Souscriptions à recevoir		558		43	
Contrats à terme standardisés sur obligations à recevoir		-		32	
Contrats de change à terme à recevoir		4		3	
Placements à la juste valeur		255 289		245 866	
		258 480		247 821	
Passifs					
Montants à payer à des courtiers		1 008		-	
Frais de gestion à payer		15		13	
Frais d'administration à payer		6		6	
Distributions à verser		78		-	
Rachats à payer		5		1	
Contrats de change à terme à payer		5		10	
		1 117		30	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		257 363	$	247 791	$
Constitué de ce qui suit :					
Série A		226 926	$	221 657	$
Série F		30 437		26 134	
		257 363	$	247 791	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :					
Série A		10,32	$	10,17	$
Série F		9,90		9,76	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de
Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée,
en sa qualité de gestionnaire.

« James F. Gilliland » Administrateur *« Jonathon D. Palfrey »* Administrateur

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

États du résultat global (non audité)
(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	Note	2025		2024	
Produits					
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		3 791	$	3 110	$
Revenus de dividendes		1 108		1 023	
Variations de la juste valeur des placements et des dérivés :					
Profit net réalisé (perte nette réalisée)		1 980		678	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente		1 842		3 633	
Total des produits (pertes)		8 721		8 444	
Charges					
Frais de gestion	1	70		51	
Frais d'administration	1	36		28	
Retenue d'impôt		-		137	
Commissions et coûts d'opérations		-		2	
TPS/TVH		9		7	
Total des charges d'exploitation		115		225	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions)		8 606	$	8 219	$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions) :					
Série A		7 704	$	7 463	$
Série F		902		756	
		8 606	$	8 219	$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions) :					
Série A		0,35	$	0,39	$
Série F		0,31		0,34	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers de dollars)

Semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Série A	2025	2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	7 704 $	7 463 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables		
Provenant du revenu de placement net	(4 571)	(3 275)
Provenant des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(4 571)	(3 275)
Transactions visant des parts rachetables		
Émission de parts rachetables	12 806	38 339
Réinvestissement des distributions	4 315	3 196
Rachat de parts rachetables	(14 985)	(18 127)
Augmentation (diminution) nette découlant des transactions visant des parts rachetables	2 136	23 408
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 269	27 596
Solde à l'ouverture de la période	221 657	172 776
Solde à la clôture de la période	226 926 $	200 372 $

Série F	2025	2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	902 $	756 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables		
Provenant du revenu de placement net	(482)	(297)
Provenant des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(482)	(297)
Transactions visant des parts rachetables		
Émission de parts rachetables	5 077	2 632
Réinvestissement des distributions	430	261
Rachat de parts rachetables	(1 624)	(2 357)
Augmentation (diminution) nette découlant des transactions visant des parts rachetables	3 883	536
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 303	995
Solde à l'ouverture de la période	26 134	20 046
Solde à la clôture de la période	30 437 $	21 041 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars)

Semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant de l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	8 606 $	8 219 $
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(1 980)	(678)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(1 842)	(3 633)
Produit de la vente de placements	85 946	110 332
Acquisition de placements	(90 515)	(134 614)
Intérêts reçus	(133)	(1 371)
Dividendes à recevoir	(533)	1 278
Autres charges à payer et autres passifs	2	6
	(449)	(20 461)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	17 368	40 900
Paiements au rachat de parts rachetables	(16 605)	(20 502)
Distribution aux porteurs de parts, déduction faite des réinvestissements	(230)	(115)
	533	20 283
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	84	(178)
Trésorerie à l'ouverture de la période	245	603
Trésorerie à la clôture de la période	329 $	425 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Taux de coupon	Échéance	Valeur nominale	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS						
Obligations de sociétés :						
407 International Inc., rachetables	3,430	1er juin 2033	2 300	$ 2 117	$ 2 248	$
407 International Inc., rachetables	2,590	25 mai 2032	1 996	1 743	1 881	
AIMCo Realty Investors Limited Partnership, rachetables	4,970	23 mai 2034	1 062	1 112	1 120	
AIMCo Realty Investors Limited Partnership, série 2, rachetables	3,043	1er juin 2028	1 845	1 728	1 834	
AIMCo Realty Investors Limited Partnership, série 4, rachetables	2,712	1er juin 2029	1 700	1 584	1 656	
Alectra Inc., rachetables	1,751	11 févr. 2031	100	83	91	
ARC Resources Limited, rachetables	3,465	10 mars 2031	916	948	890	
ARC Resources Limited, rachetables	4,409	17 juin 2032	1 150	1 150	1 159	
Atco Limited, rachetables	3,878	27 mai 2030	625	625	631	
Banque de Montréal, rachetables	4,420	17 juill. 2029	938	938	969	
Banque de Montréal, rachetables	4,537	18 déc. 2028	1 098	1 088	1 137	
Banque de Montréal, rachetables	4,709	7 déc. 2027	1 700	1 673	1 756	
Banque de Montréal, taux variable, rachetables	5,625	26 mai 2082	1 760	1 775	1 787	
Banque de Montréal, taux variable, rachetables	4,976	3 juill. 2034	700	700	727	
Banque de Montréal, taux variable, rachetables	4,077	5 mars 2035	740	740	740	
BCI QuadReal Realty, rachetables	1,747	24 juill. 2030	500	421	459	
Bell Canada, rachetables	2,500	14 mai 2030	4 732	4 367	4 495	
Bell Canada, rachetables	3,000	17 mars 2031	1 000	919	954	
Bell Canada, rachetables	5,850	10 nov. 2032	920	968	1 009	
Bell Canada, rachetables	5,150	24 août 2034	191	190	200	
BMW Canada Inc.	3,350	1er avril 2027	1 961	1 961	1 966	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, rachetables	4,193	11 sept. 2028	1 260	1 244	1 285	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, rachetables	2,855	1er sept. 2032	1 800	1 548	1 650	
Bruce Power Limited Partnership, rachetables	4,270	21 déc. 2034	150	147	149	
Bruce Power Limited Partnership, série 17-2, rachetables	4,010	21 juin 2029	1 999	2 013	2 035	
Bruce Power Limited Partnership, série 18-1, rachetables	4,132	21 juin 2033	1 900	1 781	1 894	
Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, rachetables	2,680	21 déc. 2028	700	675	685	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,250	7 janv. 2027	1 200	1 151	1 186	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables	3,800	10 déc. 2030	646	645	651	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables	5,330	20 janv. 2033	633	658	659	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables	4,900	12 juin 2034	2 825	2 864	2 926	
Canadian Natural Resources Limited, rachetables	4,150	15 déc. 2031	331	330	332	
Canvas Cards Trust	3,601	15 juin 2028	1 244	1 244	1 250	
Capital Power Corporation, rachetables	4,424	8 fév. 2030	450	484	459	
Capital Power Corporation, rachetables	3,147	1er oct. 2032	2 200	1 920	2 026	
Capital Power Corporation, rachetables	5,816	15 sept. 2028	1 025	1 025	1 090	
Capital Power Corporation, taux variable	8,125	5 juin 2054	655	655	720	

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Taux de coupon	Échéance	Valeur nominale	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS (suite)						
Obligations de sociétés (suite) :						
CGI Inc., rachetables	4,147	5 sept. 2029	884	$ 891	$ 902	$
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, rachetables	5,699	28 fév. 2034	890	948	960	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M	3,532	11 juin 2029	3 133	2 931	3 122	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série N	2,981	4 mars 2030	2 163	1 871	2 087	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P	2,848	21 mai 2027	1 848	1 740	1 838	
Citigroup Inc., taux variable, rachetables	4,550	3 juin 2035	960	960	967	
Coastal Gaslink Pipeline Limited Partnership, série B	4,691	30 sept. 2029	584	584	611	
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, rachetables	2,686	31 mars 2028	1 153	1 099	1 124	
Fonds de placement immobilier Crombie, série J, rachetables	3,133	12 août 2031	1 325	1 238	1 237	
Fonds de placement immobilier CT, série F, rachetables	3,865	7 déc. 2027	240	261	242	
Fonds de placement immobilier CT, série G, rachetables	2,371	6 janv. 2031	300	272	273	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	4,540	27 sept. 2029	190	190	196	
Dollarama Inc., rachetables	2,443	9 juill. 2029	3 000	2 669	2 891	
Fiducie cartes de crédit Eagle	3,917	17 juin 2030	971	971	981	
Enbridge Gas Inc., rachetables	2,900	1er avril 2030	100	90	98	
Enbridge Gas Inc., rachetables	4,150	17 août 2032	2 258	2 212	2 298	
Enbridge Inc.	3,550	25 févr. 2028	1 250	1 250	1 256	
Enbridge Inc., rachetables	3,100	21 sept. 2033	2 324	2 033	2 137	
Enbridge Inc., rachetables	4,210	22 févr. 2030	1 137	1 137	1 160	
Enbridge Inc., rachetables	4,730	22 août 2034	600	605	611	
Pipelines Enbridge Inc., rachetables	2,820	12 mai 2031	494	438	468	
ENMAX Corporation, rachetables	3,771	6 juin 2030	2 861	2 861	2 870	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	3,804	24 sept. 2029	1 500	1 502	1 515	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,587	10 sept. 2026	500	496	493	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, rachetables	4,264	24 janv. 2035	961	961	969	
Ford Credit Canada Company	5,581	22 févr. 2027	677	690	686	
Ford Credit Canada Company, rachetables	2,961	16 sept. 2026	1 800	1 713	1 774	
Ford Credit Canada Company, rachetables	5,441	9 févr. 2029	800	798	804	
Ford Credit Canada Company, rachetables	5,582	23 mai 2031	434	437	431	
Ford Credit Canada Company, rachetables	4,792	12 sept. 2029	176	176	172	
Ford Credit Canada Company, rachetables	5,046	9 janv. 2032	227	227	217	
Fortified Trust, série A	1,964	23 oct. 2026	2 120	2 080	2 091	
Fortis Inc., rachetables	4,431	31 mai 2029	250	250	258	
Fortis Inc., rachetables	4,171	9 sept. 2031	1 250	1 250	1 267	
George Weston Limitée, rachetables	4,193	5 sept. 2029	986	986	1 004	
Gibson Energy Inc., rachetables	4,450	12 nov. 2031	976	975	988	
Les Vêtements de Sport Gildan inc., rachetables	4,362	22 nov. 2029	76	76	78	

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Taux de coupon	Échéance	Valeur nominale	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS (suite)						
Obligations de sociétés (suite) :						
Les Vêtements de Sport Gildan inc., rachetables	4,711	22 nov. 2031	109	$ 109	$ 112	$
Les Vêtements de Sport Gildan inc., rachetables	4,149	22 nov. 2030	227	227	228	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, rachetables	2,730	3 avril 2029	850	841	837	
Hydro One Inc., rachetables	4,160	27 janv. 2033	2 260	2 257	2 308	
Hydro One Inc., rachetables	4,390	1er mars 2034	550	558	568	
Hydro One Inc., rachetables	4,250	4 janv. 2035	1 400	1 405	1 420	
Hyundai Capital Canada Inc., rachetables	5,565	8 mars 2028	1 300	1 305	1 366	
Hyundai Capital Canada Inc., série G, rachetables	4,583	24 juill. 2029	162	162	167	
iA Société financière inc., taux variable, rachetables	3,072	24 sept. 2031	1 400	1 327	1 398	
iA Société financière inc., taux variable, rachetables	5,685	20 juin 2033	696	696	736	
Société financière IGM Inc., rachetables	3,440	26 janv. 2027	500	508	502	
Intact Corporation financière, rachetables	1,928	16 déc. 2030	725	610	678	
Inter Pipeline Limited, rachetables	5,760	17 févr. 2028	1 850	1 922	1 942	
Inter Pipeline Limited, rachetables	6,590	9 févr. 2034	3 226	3 367	3 583	
Inter Pipeline Limited, série 12, rachetables	3,983	25 nov. 2031	510	486	495	
JPMorgan Chase & Company, taux variable, rachetables	1,896	5 mars 2028	4 800	4 423	4 704	
Keyera Corporation, rachetables	3,934	21 juin 2028	889	837	898	
Keyera Corporation, rachetables	3,959	29 mai 2030	1 200	1 126	1 203	
Keyera Corporation, rachetables	5,022	28 mars 2032	1 417	1 400	1 476	
Keyera Corporation, taux variable, rachetables	5,950	10 mars 2081	1 300	1 130	1 313	
Banque Laurentienne du Canada	4,192	23 janv. 2028	1 301	1 301	1 313	
Les Compagnies Loblaw Limitée, rachetables	2,284	7 mai 2030	1 700	1 515	1 617	
Magna International Inc., rachetables	4,950	31 janv. 2031	300	302	311	
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, rachetables	3,375	19 juin 2081	495	404	447	
Société Financière Manuvie, taux variable, rachetables	4,064	6 déc. 2034	5 000	5 000	5 057	
Metro Inc., rachetables	3,998	27 nov. 2029	1 000	1 000	1 020	
Banque Nationale du Canada, taux variable, rachetables	4,260	15 févr. 2035	680	680	686	
National Grid Electricity Transmission PLC, rachetables	2,301	22 juin 2029	600	560	575	
North West Redwater Partnership/NWR Financing Company Limited, série F, rachetables	4,250	1er juin 2029	1 500	1 623	1 540	
North West Redwater Partnership/NWR Financing Company Limited, série H, rachetables	4,150	1er juin 2033	2 500	2 368	2 516	
North West Redwater Partnership/NWR Financing Company Limited, série K, rachetables	3,650	1er juin 2035	500	473	472	
Nova Scotia Power Inc, rachetables	4,951	15 nov. 2032	800	808	834	
Corporation immobilière OMERS, série 11, rachetables	3,628	5 juin 2030	1 230	1 219	1 235	
Ontario Power Generation Inc., rachetables	3,215	8 avril 2030	900	882	891	
Ontario Power Generation Inc., rachetables	4,922	19 juill. 2032	1 561	1 609	1 657	
Ontario Power Generation Inc., rachetables	4,831	28 juin 2034	2 100	2 189	2 203	
Oxford Properties Group Trust, rachetables	4,386	4 juin 2032	1 520	1 526	1 544	

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Taux de coupon	Échéance	Valeur nominale	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS (suite)						
Obligations de sociétés (suite) :						
Pembina Pipeline Corporation, rachetables	4,240	15 juin 2027	200 $	189 $	203 $	
Pembina Pipeline Corporation, rachetables	3,620	3 avril 2029	1 200	1 168	1 200	
Pembina Pipeline Corporation, rachetables	3,530	10 déc. 2031	2 200	1 926	2 126	
Primaris Real Estate Investment Trust, rachetables	5,934	29 mars 2028	669	669	707	
Primaris Real Estate Investment Trust, rachetables	4,998	15 mars 2030	370	380	383	
Primaris Real Estate Investment Trust, rachetables	5,304	15 mars 2032	694	694	723	
Primaris Real Estate Investment Trust, série A, rachetables	4,727	30 mars 2027	461	439	471	
Banque Royale du Canada	2,328	28 janv. 2027	700	692	693	
Banque Royale du Canada	1,833	31 juill. 2028	3 541	2 999	3 429	
Banque Royale du Canada	4,642	17 janv. 2028	414	412	428	
Banque Royale du Canada	4,632	1er mai 2028	100	103	104	
Banque Royale du Canada	5,228	24 juin 2030	830	809	892	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables	4,464	17 oct. 2035	1 300	1 310	1 322	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables	3,411	12 juin 2029	962	962	963	
Saputo Inc., rachetables	2,242	16 juin 2027	600	567	590	
Saputo Inc., rachetables	5,492	20 nov. 2030	483	491	520	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Limited	4,323	1er févr. 2030	1 145	1 145	1 164	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Limited, rachetables	4,933	1er févr. 2035	2 139	2 143	2 175	
Stantec Inc., rachetables	5,393	27 juin 2030	1 519	1 529	1 615	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables	2,580	10 mai 2032	1 000	957	990	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables	2,060	1er oct. 2035	1 499	1 315	1 397	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables	5,500	4 juill. 2035	400	411	429	
TELUS Corporation, rachetables	3,150	19 févr. 2030	1 145	1 070	1 117	
TELUS Corporation, rachetables	2,050	7 oct. 2030	300	248	277	
TELUS Corporation, rachetables	2,850	13 nov. 2031	4 300	3 833	4 037	
TELUS Corporation, rachetables	5,250	15 nov. 2032	604	609	640	
TELUS Corporation, rachetables	4,950	28 mars 2033	700	682	728	
TELUS Corporation, rachetables	5,750	8 sept. 2033	1 050	1 076	1 144	
TELUS Corporation, rachetables	4,650	13 août 2031	171	171	176	
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,400	1er nov. 2027	1 800	1 645	1 741	
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,850	2 nov. 2026	5 064	4 755	4 992	
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables	3,934	3 mai 2032	1 400	1 323	1 413	
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables	5,679	2 août 2033	600	600	634	
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables	4,442	15 nov. 2035	1 600	1 621	1 620	
The Goldman Sachs Group Inc., taux variable, rachetables	2,599	30 nov. 2027	500	483	496	
L'Ordre Indépendant des Forestiers, série 20-1, taux variable, rachetables	2,885	15 oct. 2035	703	640	648	
La Banque Toronto-Dominion	1,888	8 mars 2028	600	571	583	
La Banque Toronto-Dominion	1,896	11 sept. 2028	1 700	1 569	1 640	

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Taux de coupon	Échéance	Valeur nominale	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS (suite)						
Obligations de sociétés (suite) :						
La Banque Toronto-Dominion	2,260	7 janv. 2027	825	$ 812	$ 816	$
La Banque Toronto-Dominion	4,680	8 janv. 2029	800	793	833	
La Banque Toronto-Dominion, série 1, taux variable, rachetables	3,600	31 oct. 2081	245	195	220	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables	4,231	1er févr. 2035	800	802	807	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables	4,423	31 oct. 2035	1 300	1 300	1 315	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables	4,133	9 janv. 2033	2 100	2 098	2 117	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables	3,060	26 janv. 2032	1 100	1 090	1 096	
Groupe TMX Limitée, série F, rachetables	2,016	12 févr. 2031	228	228	211	
Toromont Industries Limited, rachetables	3,760	28 mars 2030	145	145	146	
Tourmaline Oil Corporation, série 1, rachetables	2,077	25 janv. 2028	1 200	1 151	1 164	
TransCanada PipeLines Limited, rachetables	3,000	18 sept. 2029	521	473	511	
TransCanada PipeLines Limited, rachetables	2,970	9 juin 2031	2 300	2 070	2 196	
TransCanada PipeLines Limited, rachetables	5,330	12 mai 2032	1 257	1 256	1 342	
TriSummit Utilities Inc., rachetables	4,480	24 avril 2032	1 325	1 324	1 344	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série K, rachetables	3,805	4 juin 2030	1 115	1 118	1 123	
Ventas Canada Finance Limited, rachetables	5,398	21 avril 2028	500	500	523	
Ventas Canada Finance Limited, série G, rachetables	2,450	4 janv. 2027	1 050	959	1 037	
Vidéotron ltée, rachetables	4,500	15 janv. 2030	1 798	1 773	1 827	
Vidéotron ltée, rachetables	3,125	15 janv. 2031	2 200	1 987	2 107	
Vidéotron ltée, rachetables	4,650	15 juill. 2029	450	450	466	
Vidéotron ltée, rachetables	5,000	15 juill. 2034	1 900	1 931	1 958	
Whitecap Resources Inc., rachetables	4,382	1er nov. 2029	1 325	1 325	1 351	
WSP Global Inc., rachetables	2,408	19 avril 2028	1 150	1 099	1 125	
WSP Global Inc., rachetables	5,548	22 nov. 2030	1 120	1 142	1 207	
WSP Global Inc., rachetables	4,754	12 sept. 2034	1 271	1 280	1 294	
				202 744	210 180	**81,6**
TOTAL DES OBLIGATIONS				**202 744**	**$ 210 180**	**$ 81,6**

Titre	Nombre de titres détenus	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds multi-crédit Leith Wheeler - série A	1 228 951	10 946	$ 10 983	$
Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler - série A	3 186 326	27 313	33 679	
		38 259	44 662	**17,4**
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		**38 259**	**$ 44 662**	**$ 17,4**
TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE		**447**	**$ 447**	**$ 0,2**

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)
(en milliers de dollars)

30 juin 2025

Titre	Nombre de titres détenus	Coût		Juste valeur		% de l'actif net
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS		**241 450**	**$**	**255 289**	**$**	**99,2**
CONTRATS DE CHANGE À TERME						
Contrats de change à terme en dollars américains échéant en septembre 2025				**(1)**		**-**
AUTRES ACTIFS, MOINS LES PASSIFS				**2 075**		**0,8**
ACTIF NET				**257 363**	**$**	**100,0**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS AVANTAGE DE SOCIÉTÉS LEITH WHEELER

Notes afférentes aux états financiers – Information propre au Fonds (non audité)
(montants dans les tableaux exprimés en milliers de dollars)

Semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

L'information propre au Fonds avantage de sociétés Leith Wheeler (le « Fonds ») contenue dans les présentes doit être lue parallèlement à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information générale relative à tous les fonds d'investissement Leith Wheeler » présentée après la section « Notes afférentes aux états financiers – Information propre au Fonds ».

1. Frais de gestion

Les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série du Fonds sont payables au gestionnaire et calculés selon les pourcentages annuels suivants de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du Fonds, compte non tenu de la TPS/TVH.

Frais	Série A	Série F
Frais de gestion	*	0,50 %
Frais d'administration	0,02 %	0,10 %

* Les porteurs de parts de la série A paient des frais de gestion négociés

2. Retenue d'impôt à la source et autres impôts

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds peuvent être assujettis à une retenue d'impôt imposée par le pays d'origine. Au cours de la période, les taux de retenues d'impôt à la source se situaient entre 0 % et 35 % (entre 0 % et 35 % au 31 décembre 2024).

Le Fonds dispose de pertes en capital d'environ 3 755 000 $ (3 755 000 $ au 31 décembre 2024) pouvant servir à réduire les gains en capital d'exercices futurs. Le Fonds dispose de pertes autres qu'en capital de néant (néant au 31 décembre 2024) pouvant servir à réduire le montant net des gains en capital ou autres qu'en capital réalisés au cours d'exercices futurs.

3. Parts rachetables

Les transactions suivantes ont porté sur les parts rachetables du Fonds au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 :

	Parts en circulation à l'ouverture de la période	Émissions au cours de la période	Émissions au réinvestissement des distributions	Rachats au cours de la période	Parts en circulation à la clôture de la période
Série A					
2025	21 792	1 250	420	(1 468)	21 994
2024	18 086	3 965	331	(1 874)	20 508
Série F					
2025	2 679	518	44	(166)	3 075
2024	2 187	285	28	(255)	2 245

4. Gestion du risque financier

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une source relativement stable de revenu mensuel en investissant dans des titres à revenu fixe (y compris des obligations de sociétés, des actions privilégiées, des titres de créance à rendement élevé, des prêts, des titres de créance convertibles et des prêts hypothécaires garantis). Le Fonds est exposé à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers et au marché dans lequel il investit. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, qui comprend le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Fonds n'est pas exposé à des risques importants en matière de change.

Une analyse détaillée des risques auxquels le Fonds est exposé est présentée à la note 6, sous « Information générale relative à tous les fonds d'investissement Leith Wheeler ». Les risques financiers propres au Fonds sont examinés plus en détail ci-dessous.

a) Risque de crédit

La majeure partie du risque de crédit auquel le Fonds est exposé est concentrée dans les titres de créance. Le risque de crédit lié aux autres instruments financiers n'est pas considéré comme important. Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds investissait également dans des titres de créance ayant reçu les notations de crédit suivantes :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Notations :		
AAA	2,0 %	1,6 %
AA	2,9 %	3,6 %
A	32,6 %	34,0 %
BBB	57,7 %	55,3 %
Inférieure à BBB	4,8 %	5,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les notations proviennent de Standard & Poor's, Moody's, Fitch et/ou Dominion Bond Rating Services. Lorsqu'une ou plusieurs notations sont attribuées à un titre, la notation la plus courante est utilisée.

b) Risque de liquidité

Les parts rachetables du Fonds sont payables à vue. Les passifs dérivés du Fonds échoient en deçà d'un délai de trois mois suivant la clôture de la période du Fonds. Les autres passifs du Fonds échoient en deçà d'un délai de douze mois suivant la clôture de la période du Fonds.

c) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de l'échéance des placements au :

4. Gestion du risque financier (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Échéance	% du total des titres de créance	% du total des titres de créance
Moins de 1 an	0,1 %	0,8 %
1 à 5 ans	49,5 %	41,7 %
5 à 10 ans	44,9 %	50,3 %
Plus de 10 ans	5,5 %	7,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

Le gestionnaire a déterminé qu'une fluctuation des taux d'intérêt de 1 % est raisonnablement possible, compte tenu de la conjoncture économique dans laquelle le Fonds exerce ses activités. Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 9 637 000 $ et 8 925 000 $, respectivement. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être significatif.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix le plus important auquel le Fonds est exposé découle du placement dans des titres de capitaux propres, tant directement qu'indirectement par l'intermédiaire de titres détenus dans des fonds de placement sous-jacents. Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, si les indices diversifiés et de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 1 684 000 $ et 1 648 000 $, respectivement. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

5. Juste valeur des instruments financiers

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur du Fonds est présentée à la note 7, sous « Information générale relative à tous les fonds d'investissement Leith Wheeler ».

a) Hiérarchie des justes valeurs – instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de clôture en fonction du niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

5. Juste valeur des instruments financiers (suite)

a) Hiérarchie des justes valeurs – instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessous sont récurrentes.

30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	- $	210 180 $	- $	210 180 $
Fonds sous-jacents	-	44 662	-	44 662
Titres du marché monétaire	-	447	-	447
Contrats de change à terme	-	(1)	-	(1)
	- $	255 288 $	- $	255 288 $

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	- $	202 140 $	- $	202 140 $
Fonds sous-jacents	-	43 379	-	43 379
Titres du marché monétaire	-	347	-	347
Contrats à terme standardisés sur obligations	32	-	-	32
Contrats de change à terme	-	(7)	-	(7)
	32 $	245 859 $	- $	245 891 $

En 2025 et 2024, aucun instrument financier n'a été transféré entre les trois niveaux.

La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se rapproche de la juste valeur en raison du fait qu'elles sont évaluées au prix de rachat et sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

6. Liens avec des entités structurées

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer les actifs pour le compte de tiers investisseurs et générer des honoraires pour le gestionnaire de placements. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts auprès des investisseurs.	Investissement dans des parts émises par les fonds d'investissement sous-jacents.

Le tableau ci-dessous présente les participations détenues par le Fonds dans des entités structurées. L'exposition maximale aux pertes correspond à la valeur comptable du placement dans les fonds sous-jacents.

6. Liens avec des entités structurées (suite)

30 juin 2025

	Nombre de fonds d'entités émettrices détenus	Total de l'actif net des fonds d'entités émettrices	Valeur comptable incluse dans les placements dans l'état de la situation financière
Fonds d'investissement	2	242 989 $	44 662 $

Fonds sous-jacents	Principal lieu d'affaires	Pays de domiciliation	Participation	Valeur comptable incluse dans les placements dans l'état de la situation financière
Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler Série A	Canada	Canada	55,8 %	33 679 $
Fonds multi-crédit Leith Wheeler Série A	Canada	Canada	6,0 %	10 983 $

31 décembre 2024

	Nombre de fonds d'entités émettrices détenus	Total de l'actif net des fonds d'entités émettrices	Valeur comptable incluse dans les placements dans l'état de la situation financière
Fonds d'investissement	2	235 711 $	43 379 $

Fonds sous-jacents	Principal lieu d'affaires	Pays de domiciliation	Participation	Valeur comptable incluse dans les placements dans l'état de la situation financière
Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler Série A	Canada	Canada	56,3 %	32 952 $
Fonds multi-crédit Leith Wheeler Série A	Canada	Canada	5,9 %	10 427 $

En 2025 et 2024, le Fonds n'a pas apporté de soutien financier à cette entité structurée et n'a pas l'intention de lui fournir un quelconque soutien, financier ou autre. Le Fonds peut racheter ses parts dans le fonds d'investissement susmentionné à tout moment, sous réserve de liquidités suffisantes dans le fonds sous-jacent.

7. Transactions avec des parties liées

Au 30 juin 2025, le Fonds détenait 1 228 951 parts de série A (1 169 646 au 31 décembre 2024) du Fonds multi-crédit Leith Wheeler et 3 186 326 parts de série A (3 300 238 au 31 décembre 2024) du Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler, qui sont des fonds sous gestion commune.

Au cours de la période, le Fonds a reçu des distributions d'environ 197 000 $ (364 000 $ en 2024) du Fonds multi-crédit Leith Wheeler et de 378 000 $ (660 000 $ en 2024) du Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler.

1. Entités présentant l'information financière

Les Fonds d'investissement Leith Wheeler (individuellement, « un Fonds », et collectivement, « les Fonds ») sont des émetteurs assujettis canadiens et se composent des Fonds suivants :

Fonds	Date d'établissement
Fonds équilibré Leith Wheeler	22 septembre 1987
Fonds canadien de dividendes Leith Wheeler	21 décembre 2010
Fonds d'actions canadiennes Leith Wheeler	27 avril 1994
Fonds d'actions canadiennes avec contrainte carbone Leith Wheeler	27 septembre 2017
Fonds avantage de sociétés Leith Wheeler	29 mai 2014
Fonds avantage et revenu Leith Wheeler	21 décembre 2010
Fonds d'actions internationales plus Leith Wheeler	31 octobre 2007
Fonds de marché monétaire Leith Wheeler	27 avril 1994
Fonds multi-crédit Leith Wheeler	30 mai 2017
Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler	22 mai 2018
Fonds d'actions américaines petite/moyenne capitalisation Leith Wheeler	27 octobre 2016

Les Fonds ont été établis sous le régime des lois de la Colombie-Britannique aux termes de différents actes de fiducie intervenus entre Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée, à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), et La Société Canada Trust, à titre de fiduciaire. Le fiduciaire actuel des Fonds est la Compagnie Trust CIBC Mellon et leur dépositaire est CIBC Mellon.

Les actes de fiducie de tous les Fonds ci-dessus prévoient un nombre illimité de séries et un nombre illimité de parts de chaque série. Actuellement, les séries de parts autorisées et émises sont les suivantes : parts de série A, parts de série F et parts de série I.

L'information qui figure dans les présents états financiers et les notes y afférentes se rapporte aux périodes closes les 30 juin 2025 et 2024. Dans le cas de la période d'établissement d'un Fonds ou d'une série, le terme « période » représente la période allant de l'établissement au 30 juin de la période en cause.

Dans les présentes, l'information générale se rapportant à tous les Fonds doit être lue en parallèle avec la section « Notes afférentes aux états financiers – Information propre au Fonds » de chaque Fonds respectif.

Les Fonds sont des fiducies établies au Canada. L'adresse du siège social des Fonds est le 1500-400 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3A6.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers des Fonds ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité. Les présents états financiers intermédiaires résumés des Fonds ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire, et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 28 août 2025.

2. Base d'établissement (suite)

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les souscriptions, les rachats, les cours et la performance des Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit leur monnaie fonctionnelle et leur monnaie de présentation. Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans toute période future touchée par ces révisions.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées uniformément à toutes les périodes visées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts d'opérations sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts d'opérations sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, soit la date à laquelle les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les Fonds décomptabilisent un passif financier lorsque les obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, si et seulement si les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Un actif financier qui est un instrument d'emprunt est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, à savoir :

- si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et
- si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux deux conditions suivantes, à savoir :

- si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers, et
- si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit précédemment, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir de désigner irrévocablement les actifs financiers qui, autrement, remplissent les conditions pour l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si, ce faisant, il aboutit à des informations d'une pertinence accrue.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que le Fonds ne change le modèle économique qu'il suit pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers concernés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Les Fonds n'ont classé aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qu'il est obligatoire d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, les Fonds peuvent désigner irrévocablement un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si, ce faisant, ils aboutissent à des informations d'une pertinence accrue.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

ii) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les actifs financiers dérivés et les passifs financiers dérivés des Fonds ainsi que ses placements dans des titres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de clôture. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à compter de la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés qui ne sont pas négociés en bourse, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants du marché qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif ou du passif financier est inexacte, peu sûre ou ne peut être obtenue facilement, la juste valeur est estimée à partir de l'information présentée la plus récente sur un actif ou un passif financier semblable.

iii) Coût amorti

Les actifs et passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts d'opérations directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les Fonds classent la trésorerie, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir de courtiers, les découverts bancaires, les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers et les distributions à payer comme étant évalués au coût amorti.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Parts rachetables

Les Fonds classent les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Les titres rachetables des Fonds comportent de multiples obligations contractuelles dissemblables et confèrent aux porteurs de titres le droit de demander le rachat de leur participation dans les Fonds pour un montant de trésorerie égal à leur quote-part de la valeur liquidative du Fonds. Ils répondent donc aux critères de classement à titre de passifs financiers selon la norme IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.* L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au montant du rachat. Les parts rachetables sont désignées comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, car elles sont gérées et leur rendement est évalué en fonction de la juste valeur. Elles donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par part établi selon les politiques d'évaluation des Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans le résultat global lorsqu'elles sont autorisées et ne dépendent plus de la volonté du gestionnaire.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (à l'exclusion des distributions)

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (à l'exclusion des distributions) est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant d'en soustraire les distributions comptabilisées dans le résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

d) Monnaie étrangère

Les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés sur les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

e) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, en règle générale, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Le « revenu de fonds d'investissement » comprend le revenu distribué des fonds d'investissement sous-jacents et est comptabilisé à la date de distribution. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements ainsi que la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des placements sont établis en fonction du coût moyen de chaque placement. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont incluses dans les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes et les profits réalisés (pertes réalisées) sur la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou à la date de distribution.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

f) Impôt sur le résultat

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt des Fonds et des gains en capital nets réalisés pendant une période donnée doit être distribuée aux porteurs de parts de telle manière que les Fonds n'ont aucun impôt sur le résultat à payer. En conséquence, les Fonds ne comptabilisent aucun impôt sur le résultat.

Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment pour servir à réduire les gains en capital réalisés nets futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant un maximum de 20 ans pour réduire le bénéfice imposable futur.

4. Transactions avec des parties liées

a) Frais de gestion

Les Fonds paient au gestionnaire des frais de gestion calculés quotidiennement et versés mensuellement à titre de rémunération de ses services. Les Fonds ne paient pas de frais de gestion à l'égard des parts de série A. Les porteurs des parts de série A paient directement au gestionnaire des frais négociés, hors du Fonds en cause, à l'égard de services de gestion de placements. Les parts de série F font l'objet de frais de gestion et sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de série I font l'objet de frais de gestion réduits et sont offertes aux investisseurs ayant des comptes auprès de courtiers ayant conclu une entente fondée sur des frais avec le gestionnaire.

b) Charges d'exploitation

Les Fonds paient des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés et cumulés quotidiennement en tant que pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds. Le gestionnaire, à son tour, paie certaines charges d'exploitation des Fonds. Ces frais comprennent, sans s'y limiter : les frais annuels, les jetons de présence aux réunions tenues dans le cours normal des activités et le remboursement des frais engagés dans le cours normal des activités pour les membres du CEI; les frais de comptabilité et d'évaluation des Fonds; les frais de garde; les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques; et les frais de préparation et de distribution des rapports financiers annuels et intermédiaires, des prospectus, des aperçus du fonds et des communications avec les investisseurs. Les Fonds paient des commissions de courtage, des coûts d'opérations et les taxes applicables.

c) Placements dans les fonds sous-jacents

Certains Fonds peuvent investir dans des parts d'autres Fonds gérés par le gestionnaire (les « fonds sous-jacents »). Un Fonds n'investira pas dans les parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des honoraires incitatifs à l'égard de ce placement qui, selon le jugement d'une personne raisonnable, constitueraient une répétition des frais déjà acquittés par le fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un Fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, les frais payables par les fonds sous-jacents s'ajoutent aux frais payables par le Fonds. Toutefois, un Fonds ne peut investir que dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, à condition qu'aucuns frais de gestion ni aucun honoraire incitatif qui dédoubleraient des frais payables par le fonds sous-jacent pour le même service ne soient payables. Se reporter aux renseignements sur la participation dans les fonds sous-jacents dans la section « Information propre au Fonds » suivant les états financiers de chaque Fonds pour obtenir de l'information se rapportant à chaque Fonds.

5. Gestion du capital

Les parts rachetables émises par les Fonds constituent le capital des Fonds. Le capital des Fonds n'est assujetti à aucune restriction d'origine interne ou externe. En matière de gestion des parts rachetables, les Fonds ont pour objectif de veiller à établir un environnement stable lui permettant de maximiser le rendement offert aux investisseurs et de gérer le risque de liquidité découlant des rachats.

6. Gestion du risque financier

Une analyse générale des risques financiers auxquels sont exposés les Fonds est présentée ci-après. Se reporter à l'analyse de la gestion du risque financier (note 4) dans la section « Information propre au Fonds » suivant les états financiers de chaque Fonds pour obtenir de l'information se rapportant à chaque Fonds.

Cadre de gestion des risques

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour réaliser leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille respectif de chaque Fonds, lequel regroupe les titres en fonction du type d'actif, de la région ou du segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à différents risques liés aux instruments financiers. Les pratiques des Fonds en matière de gestion des risques comprennent l'établissement de politiques de placement visant à limiter l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et le recours à des conseillers en placement professionnels et chevronnés pour investir le capital des Fonds dans des titres, en respectant les contraintes des politiques de placement. Le gestionnaire suit constamment le rendement des Fonds et la conformité aux politiques de placement.

Les risques importants liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds, ainsi que les pratiques précises en matière de gestion de ces risques, sont examinés ci-après.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec les Fonds, donnant lieu à une perte financière pour ceux-ci. Il découle principalement des titres de créance détenus, des actifs financiers dérivés, de la trésorerie, de même que des autres débiteurs à payer aux Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

La stratégie de gestion des risques des Fonds consiste à investir principalement dans des titres de créance d'émetteurs dont la qualité du crédit est élevée et à limiter le montant de l'exposition au risque de crédit se rapportant à toute société émettrice en particulier.

Le risque de crédit est atténué en investissant principalement dans des instruments ayant une notation. Les Fonds reçoivent des mises à jour quotidiennes des notations, qui sont examinées en conséquence. Le risque de crédit est suivi quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques de placement des Fonds. Si le risque de crédit n'est pas conforme à la politique ou aux lignes directrices de placement d'un Fonds, le gestionnaire doit alors rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Les activités des Fonds peuvent donner lieu à un risque de règlement. Le risque de règlement est le risque de perte attribuable au défaut d'une entité de s'acquitter de ses engagements de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs selon les dispositions contractuelles. En ce qui concerne la majeure partie des transactions, les Fonds atténuent ce risque en effectuant les règlements par l'intermédiaire d'un courtier pour s'assurer qu'une transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont respecté leurs obligations contractuelles de règlement.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique des Fonds et la démarche adoptée par le gestionnaire pour gérer le risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'ils disposent toujours des liquidités suffisantes pour honorer leurs engagements à l'échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation des Fonds.

Le prospectus des Fonds prévoit les rachats quotidiens en trésorerie de parts rachetables, de sorte que les Fonds sont exposés au risque de liquidité lié à la satisfaction des rachats demandés par les porteurs de parts à tout moment.

Le risque de liquidité est géré en investissant la majeure partie des actifs d'un Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément réalisés. En outre, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie pour maintenir leur liquidité. Les Fonds sont également assujettis aux exigences du Règlement NI 81-102, de sorte que chacun des Fonds ne peut acquérir un actif illiquide si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de l'actif net du Fonds en cause, établi à la valeur de marché à la date de l'achat, se composent d'actifs illiquides.

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits des Fonds ou la juste valeur des instruments financiers qu'ils détiennent.

Le risque de marché des Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en vigueur.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier portant intérêt fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers assortis d'une échéance à plus long terme comportent généralement un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt comprennent l'établissement de cibles de duration fondées sur les indices de référence pertinents et le suivi des durations des Fonds en fonction de ces références. Si une augmentation des taux d'intérêt est prévue, les durations des Fonds peuvent être raccourcies pour limiter les pertes éventuelles. À l'opposé, si une diminution des taux d'intérêt est prévue, les durations des Fonds peuvent être prolongées pour accroître les gains éventuels.

ii) Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds fluctue en raison de variations des cours de change. Les titres négociés sur des bourses à l'étranger sont exposés au risque de change puisque les cours libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds pour en établir la juste valeur.

Le gestionnaire peut atténuer le risque de change par l'utilisation de contrats de change couvrant les expositions aux monnaies étrangères.

6. Gestion du risque financier (suite)

c) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ce soit par suite de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché.

L'autre risque de prix est atténué par le gestionnaire par une sélection prudente de titres en fonction des limites établies et le risque de prix des Fonds est géré en diversifiant le portefeuille du Fonds respectif. Le gestionnaire suit quotidiennement les positions d'ensemble de marché des Fonds, lesquelles sont maintenues dans des fourchettes établies.

7. Juste valeur des instruments financiers

a) Modèles d'évaluation

Les Fonds évaluent la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante reflétant l'importance des données servant à évaluer la juste valeur.

Niveau 1 : les données qui correspondent à des prix cotés sur des marchés actifs (non ajustés) pour des instruments identiques.

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : les données non observables.

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours cotés sur un marché ou les cours offerts par un courtier. Les prix observables et les données d'entrée des modèles peuvent généralement être obtenus sur le marché à l'égard des titres de créance et de capitaux propres cotés et de dérivés négociés en bourse, comme les contrats à terme. La disponibilité de prix observables sur le marché et des données d'entrée des modèles réduit la nécessité de recourir au jugement et aux estimations de la direction et réduit l'incertitude associée à l'établissement des justes valeurs. Lorsque les cours de marché observables et les données d'entrée des modèles ne sont pas disponibles, les Fonds établissent les justes valeurs au moyen d'autres techniques d'évaluation. L'objectif des techniques d'évaluation est d'arriver à une évaluation de la juste valeur rendant compte du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Se reporter à la juste valeur des instruments financiers (note 5) de la section « Information propre au Fonds » suivant les états financiers respectifs de chaque Fonds pour une analyse plus approfondie des évaluations à la juste valeur des Fonds respectifs.

7. Juste valeur des instruments financiers (suite)

b) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à recevoir de courtiers, des découverts bancaires, des frais de gestion à payer, des frais d'administration à payer, des rachats à payer, des montants à payer à des courtiers et des distributions à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs parce que, bien que les cours de marché soient disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments.

8. Honoraires d'audit

Les honoraires payés ou payables par Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et à ses cabinets membres au titre des services d'audit à l'égard des fonds qui sont des émetteurs assujettis canadiens de la famille de fonds Leith Wheeler sont les suivants :

Type de frais	30 juin 2025	31 décembre 2024
Honoraires d'audit	60 390 $	120 780 $
Honoraires versés au titre d'autres services	13 295 $	26 590 $